

PROJET ASSOCIATIF

VERSION ADOPTÉE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 MAI 2011

A) Contexte

Cette année 2011, PROMMATA fête ses 20 ans. Elle a beaucoup changé en 20 ans d'existence, elle a grandi (la poignée d'adhérents ariégeois qui a fondé l'association s'est transformée en plus de 350 personnes dans la France entière, et même au delà), et ses activités se sont diversifiées. Durant les premières années, il s'agissait d'améliorer et d'apprendre à utiliser le Kanol et le Polynol ; aujourd'hui PROMMATA est organisme de formation, développe des projets internationaux, fabrique et équipe ses adhérents en MAMATA dans la France entière et même au delà !

L'environnement extérieur lui aussi a changé : le secteur de la traction animale moderne s'est développé, et il n'est plus rare de voir des stagiaires de la formation agricole suivre un module de découverte ou de formation à la traction animale durant leur cursus de formation. Plusieurs organisations s'investissent dans ce secteur, de plus en plus de paysans travaillent en traction animale, et en font la promotion autour d'eux. Enfin, les associations évoluent aujourd'hui dans un contexte nettement moins favorable qu'il y a encore quelques années : les emplois aidés ont quasiment disparu, et les subventions et autres financements sont de plus en plus difficile à trouver.

PROMMATA s'est adaptée à ces **évolutions**, en se transformant elle aussi, tout en s'efforçant de rester fidèle aux valeurs qui l'ont fondée. Mais il n'est pas aisé de trouver le bon fonctionnement, pour un travail efficace, d'autant plus que l'association a toujours mis en avant le collectif, l'autonomie et la participation de chacun. De nombreux conflits, petits et grands, rythment l'histoire de l'association. Afin d'aller vers un meilleur fonctionnement, PROMMATA s'est lancée, en janvier 2010, dans un vaste **travail collectif de restructuration**.

La rédaction de ce Projet Associatif en est l'un des premiers résultats.

B) Idées fondatrices

PROMMATA est fondée en juillet 1991, par un groupe de paysans ariégeois. Intéressés par la traction animale, ils sont alors en recherche de matériel moderne et partagent la volonté de se fédérer autour de ce sujet. Ils décident de prendre à leur compte **l'héritage de Jean Nolle**, qu'ils ont rencontré au mois de juin : Jean Nolle va transmettre son savoir-faire, ses recherches et sa pensée à « Prommata 2 – Ariège », dont il est Président d'honneur jusqu'à son décès, en 1993.

Les premiers statuts de l'association spécifient son projet – mais ils sont à bien situer dans leur contexte : ils sont inspirés de l'analyse que fait Jean Nolle de l'échec des politique de « développement », dans les pays du Sud. Basées sur la motorisation, elles favorisent l'agriculture intensive au détriment de l'agriculture familiale, et font disparaître les cultures vivrières. C'est dans cet état d'esprit que PROMMATA a été créée, avec la volonté de permettre une alternative à l'agriculture industrielle.

Ainsi, la création de PROMMATA se base sur le constat que *« les progrès techniques actuels ne sont pas reçus de façon identique par tous les hommes et que le développement qui en résulte est de moins en moins égal pour tous ; que, de ce fait, il existe de plus en plus d'écart entre les puissants et les faibles, les nantis et les démunis, les riches et les pauvres ; et que les organismes de recherche officiels ou privés, n'apportent pas toute l'attention désirable aux problèmes qui concernent les plus humbles, et en particulier les petits paysans. Par ailleurs, ces derniers trouvent de plus en plus difficilement dans le commerce les biens*

d'équipement qui leur conviennent, à un prix raisonnable, ce qui les oblige, soit à s'équiper au dessus de leurs moyens, soit à se résigner à la stagnation »¹.

« L'association a pour but de **chercher à combler les lacunes ouvertes par un progrès aveugle, de façon à repousser le fléau de la faim en aidant les petits paysans à produire davantage** ce qui, par ailleurs, et le meilleurs moyen pour relever leur condition humaine dans la dignité². »

Les actions de PROMMATA sont alors réparties en différentes missions : assurer un **transfert de technologie**, être un lieu d'**assistance technique**, se baser sur la **participation** de tous, mettre en place des procédures d'**évaluation** et des protocoles d'essais afin de pouvoir propager son action, et être un lieu **conservatoire** de savoir-faire, et de témoignage³.

Ces idées fondatrices restent de mise 20 ans après. Si le contexte général, on l'a dit, a changé, le constat de départ de l'inégalité d'accès au progrès technique, et de l'inadéquation de celui-ci avec les besoins des petits paysans, est toujours valable. C'est sur ce constat que l'ensemble de l'action de PROMMATA se base.

C) But et missions de l'association

L'association a pour but de **soutenir et favoriser l'agriculture paysanne, par le développement de la Traction Animale Moderne.**

Pour cela, elle se fixe les missions suivantes :

1. Développer des méthodes alternatives de travail du sol

Pour cela, PROMMATA fabrique et développe un outillage adapté, le MAMATA, expérimente sur le terrain des techniques de culture innovantes en traction animale

2. Valoriser l'animal de trait dans le travail agricole

L'utilisation du MAMATA permet un travail efficace, respectueux du bien-être animal, des capacités de l'homme comme de l'animal de trait. PROMMATA valorise tous les animaux de trait dans le monde rural, en particulier les ânes.

3. Agir collectivement, en favorisant l'entraide et les échanges de services

PROMMATA développe un matériel adapté aux besoins et aux attentes des paysans, accompagne les porteurs de projet en traction animale et les utilisateurs dans la durée, met en place une dynamique associative à laquelle chacun est invité à participer.

4. Promouvoir la traction animale pour une agriculture paysanne moderne, écologique et « à taille humaine »

PROMMATA s'attache à certains axes de développement agricole, tels que la promotion de l'autonomie, l'utilisation d'énergies non polluantes et renouvelables, l'indépendance vis à vis de l'industrie chimique et pétrolière, la préservation des sols, la recherche de productivité et d'autosuffisance en conditions difficiles, et la recherche de viabilité économique pour les exploitations agricoles en traction animale.

5. Permettre à chacun d'accéder à la traction animale moderne en agriculture

PROMMATA s'adresse à tous : agriculteurs, jardiniers, paysans du Nord comme du Sud : pour cela elle assure le transfert de ses savoir-faire et agit en partenariat avec les associations et collectivités dans un esprit de solidarité avec les territoires les plus démunis.

1 Extrait de l'article 3 des Statuts de l'association PROMMATA, 1/08/1991

2 Article 4 des Statuts de l'association PROMMATA, 1/08/1991

3 D'après Article 5, Statuts de l'association PROMMATA, 1/08/1991

D) Actions

Le travail de PROMMATA est réparti en plusieurs domaines d'activités, en interaction. Chacun est animé par un **groupe de travail**⁴ qui détermine un **plan d'actions** annuel, fixe la répartition des tâches et assure le suivi des actions menées. Ces domaines sont les suivants :

1. Recherche et développement du MAMATA

Objectifs : améliorer l'outillage existant et développer de nouveaux outils et porte-outils en fonction des demandes et besoins exprimés par les utilisateurs, en s'inscrivant dans le cahier des charges du MAMATA (simplicité / polyvalence / standardisation).

2. Communication et promotion de la traction animale moderne

Objectifs : informer le public sur les objectifs et actualités de PROMMATA, promouvoir la traction animale moderne et le MAMATA en les faisant connaître, rendre visible l'association.

3. Fabrication du MAMATA et service aux utilisateurs

Objectifs : fabriquer les outils et porte-outils à la demande des adhérents, procéder aux réparations en fonction des besoins et conseiller les adhérents pour une meilleure prise en main du matériel.

4. Transferts de savoirs-faire en traction animale moderne

Objectifs : former les utilisateurs au travail avec l'animal de trait et au travail avec le MAMATA, rendre la traction animale moderne accessible à tous, garantir la reconnaissance du savoir-faire de PROMMATA, valoriser le travail avec les animaux de trait, en particulier les ânes, développer l'agriculture paysanne et l'agroécologie.

5. Partenariats

Objectifs : intégrer PROMMATA, lui donner une place et un statut dans les milieux de la traction animale, de l'agroécologie, des réseaux de développement rural ainsi que dans le territoire où son siège est implanté.

6. Gestion administrative de l'association

Objectifs : garantir le bon fonctionnement de la structure, au regard des obligations réglementaires (respect de la législation en vigueur) et des exigences du Conseil d'Administration (pérennisation de l'association et des salariés).

7. Vie associative

Objectifs : assurer un réel fonctionnement associatif, favoriser l'implication de chacun, animer et dynamiser le réseau des adhérents de PROMMATA, assurer le bon fonctionnement au quotidien et développer l'association.

4 Le fonctionnement des groupes de travail est défini dans le Règlement Intérieur de l'association.

E) Moyens

• Structure et organisation

PROMMATA se dote d'un **mode de fonctionnement collectif** où administrateurs élus, adhérents bénévoles et salariés s'impliquent dans la mise en œuvre du projet de l'association. Le **travail en équipe**, les **groupes de concertation**, la **communication** régulière et la **transparence** en sont les principes de base. Les lieux de son activité et les mécanismes de régulation sont définis par des outils : chartes, règlement, fiches de postes.

• Acteurs

L'association est animée et soutenue par :

- une **équipe d'administrateurs**, élus par l'Assemblée Générale ;
- une **équipe de salariés** chargés notamment de la fabrication du MAMATA, de la gestion administrative courante, de l'organisation des projets spécifiques ;
- une **équipe de formateurs**, intervenants sur les actions de transfert de savoir-faire, mais également parties prenantes des débats, réflexions et projets de l'association ;
- une **équipe de correspondants locaux**, relais de l'association en région et porteurs de projets ;
- des **bénévoles** impliqués dans certaines activités, en soutien à l'équipe salariée ;
- le **réseau de ses adhérents**, informés de l'actualité et invités à s'impliquer dans les actions menées.

Par ailleurs, PROMMATA travaille en **partenariat** avec d'autres organisations, pour développer des actions spécifiques au service de son projet.

• Ressources et outils

PROMMATA dispose d'un **siège social installé dans l'ancienne gare de Rimont**. On y trouve un **espace d'accueil**, les **bureaux**, et l'**atelier de recherche et fabrication**. L'association est aussi équipée d'un **site internet** et d'**outils de communication** divers (dossiers, panneaux d'exposition, DVD).

Dans toute la France, les **fermes en traction animale** des bénévoles et des formateurs sont les lieux des formations et de l'expérimentation du MAMATA.

Enfin, PROMMATA tire ses **ressources** des cotisations de ses adhérents, des dons, de la vente du MAMATA et de ses accessoires et de la vente des formations, des subventions (publiques ou privées) pour des projets spécifiques et des aides de l'État et des Collectivités (pour l'emploi associatif, le développement rural, l'innovation technologique...). Elle se dote d'**outils comptables adaptés** à son activité (notamment, une comptabilité analytique) et de **budgets prévisionnels** permettant une gestion au plus juste de ses projets et de son fonctionnement.

• Savoir-faire

PROMMATA s'appuie sur ses membres, aux **compétences complémentaires** : les plus anciens sont **porteurs de l'histoire et de l'identité** de l'association, d'autres de son **savoir-faire technique** en matière de développement et de fabrication du MAMATA, d'autres encore de son **expérience de l'accompagnement des porteurs de projets** en traction animale... De plus, des salariés et bénévoles mettent à profit leurs **compétences en conduite de projets, communication, gestion...** dans l'activité quotidienne et pour le développement de l'association.

• Suivi et évaluation

L'ensemble des activités de l'association fait l'objet de plans d'actions préalablement définis, validés par le Conseil d'Administration. Ces plans d'action intègrent tous une dimension de suivi-évaluation. Le travail en équipe passe par des temps de réunion réguliers, qui sont aussi des lieux de régulation et de prise de décisions. Des bilans sont faits régulièrement et communiqués au Conseil d'Administration. L'Assemblée Générale, chaque année, approuve le rapport d'activité qui est présenté. Les bilans et rapports sont conservés au siège de l'association.